

**REPRISE GRADUELLE DES ACTIVITÉS
AVIS IMPORTANT À LA PRATIQUE PRIVÉE POUR LE TRAITEMENT
DES MANDATS D'AIDE JURIDIQUE AU BAJ LONGUEUIL-DROIT
CRIMINEL ET DE LA JEUNESSE**

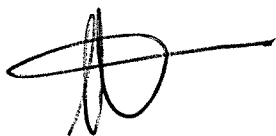
Vous ne devez plus utiliser le formulaire mis en place pour vos demandes de mandats d'aide juridique. La complétion de la demande d'aide juridique se fera par téléphone. Vous devez aviser vos clients d'appeler à nos bureaux au 450-928-7666 afin de prendre un rendez-vous téléphonique avec nos préposées à l'admissibilité.

Vos clients détenus pourront nous appeler à frais virés au même numéro afin de compléter une demande d'aide juridique.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. **Nous ne recevons aucune personne sans rendez-vous.**

Les formulaires reçus en date du 12 juin 2020 seront traités. **Les formulaires reçus après cette date ne seront pas traités** et vous devrez aviser votre client de prendre un rendez-vous.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Me Marie Kettlyne Ruben, directrice
Bureau d'aide juridique de Longueuil-Droit criminel et de la jeunesse